

Créer l'emploi pour réduire le prix de l'impôt

IMPOT ET FISCALITE La société d'expertise comptable "New Ace" a organisé hier à Libreville, au profit de certains chefs d'entreprises, un séminaire sur "le crédit d'impôt embauche nouvelle". Objectif : faire connaître l'enjeu fiscal, financier et social de ce mécanisme peu connu des entrepreneurs, mais dont l'introduction au Gabon remonte à près de dix ans.

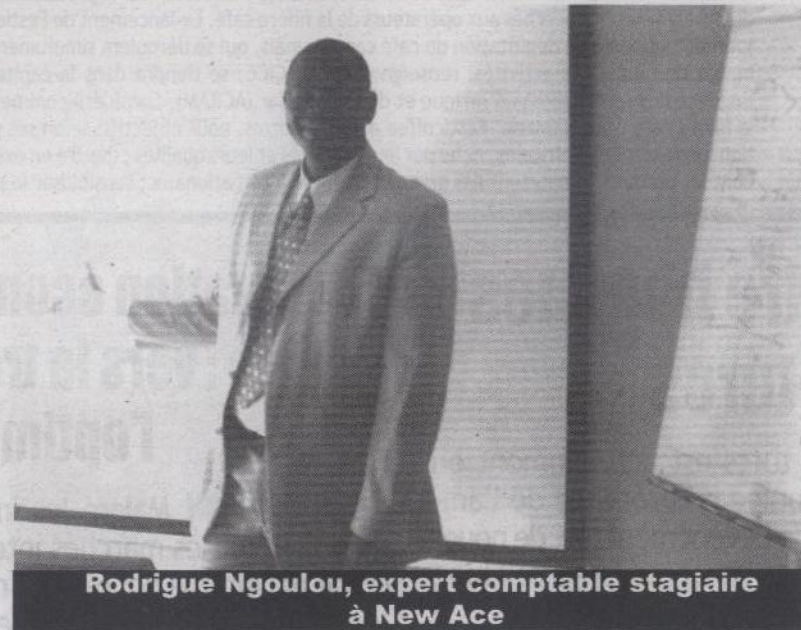
Plusieurs chefs d'entreprises ont assisté hier à un séminaire sur le crédit d'impôt embauche nouvelle. Au cours de son interview accordée à la presse, le formateur Ngoulou Rodrigue, par ailleurs expert comptable stagiaire à New Ace, a indiqué que la notion de "crédit d'impôt nouvelle embauche" est une mesure fiscale qui présente un grand intérêt aussi bien pour les entreprises que pour l'Etat. C'est un mécanisme que le gouvernement gabonais a mis en place, en vue de faciliter l'embauche des nationaux et de lutter contre le chômage.

"A travers ce séminaire, nous allons faire connaître aux responsables d'entreprises l'enjeu de ce mécanisme".

En effet, les enjeux de ce mécanisme est d'abord social, parce qu'il permet aux opérateurs économiques de créer des emplois, financier, dans la mesure où les entreprises éligibles, celles qui créent des emplois, ont la possibilité de payer moins d'impôts, et fiscal, puisque la charge de l'impôt est réduite.

Or, a-t-il expliqué, depuis l'introduction de ce mécanisme en 1998, rares sont les entreprises qui en bénéficient. A ce sujet, a-t-il souligné, les difficultés de la mise en œuvre de ce crédit d'impôt sont principalement dues à l'absence de promotion active du gouvernement, notamment le ministère du

Réservé aux entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés



Rodrigue Ngoulou, expert comptable stagiaire à New Ace

Travail et celui en charge de l'Economie, la direction générale des impôts, à l'absence d'informations pratiques disponibles et à la non automatisation de l'acquisition d'un visa ou un agrément préalable de l'administration.

Malgré cela, les avantages sont multiples pour les entreprises éligibles. "Le crédit d'impôt nouvelle embauche est réservé aux entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés. Il permet aux entreprises éligibles de bénéficier d'une réduction de leur charge d'impôt sur les sociétés", a-t-il

indiqué.

En effet, l'instruction 131/1999 stipule que le bénéfice du crédit d'impôt est réservé aux entreprises soumises à des sociétés dans les conditions de droit commun. Ce qui exclut, d'après cette instruction, les entreprises soumises à des régimes particuliers, à l'exemple des sous-traitants pétroliers ou des entreprises soumises au régime des quartiers généraux.

Par ailleurs, au vu du code général de l'impôt, ce crédit d'impôt est égal à 20% du montant des salaires bruts versés aux nouveaux salariés, notamment le salaire de base, le sursalaire et les différentes primes ayant le caractère de complément de rémunération.



Une vue des participants lors des assises

Cela est accordé uniquement en fonction des emplois nouvellement créés par rapport à l'exercice précédent et s'applique, selon le code général des impôts, aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005.

De même, l'instruction 131/1999 plafonne le crédit d'impôt en fonction de l'effectif de l'entreprise. Ainsi, pour 1 million de franc CFA, l'entreprise devrait avoir un effectif inférieur à 10 salariés ; 2 millions, si l'effectif est supérieur à 10 salariés ; 3 millions, si l'effectif est de 30 ; 5 millions, si l'effectif est supérieur à 50 salariés et 8 millions ; si l'effectif est supérieur à 100 salariés.

Le crédit d'impôt embauche nou-

velle tire ses sources légales de l'article 16a du code général des impôts (CGI) et de l'instruction n° 131/1999 de la direction générale des impôts (DGI). Il a été introduit, pour la première fois, en 1998, par l'article 3 de la loi de finance (LF) de la même année, lequel a complété l'article 15 du code général des impôts. Il a subi une modification avec la LF 2005.

NEW ACE est une Société d'Expertise Comptable agréée CEMAC numéro 052. C'est l'un des cabinets majeurs en audit, conseil et expertise comptable au Gabon.